



**CONTACT PRESSE** 

Stéphane TARTAR | 06 33 15 23 02 | stephane.tartar@cfdtcheminots.org Rémi AUFRÈRE-PRIVEL | 06 07 28 11 39 | remi.aufrere@cfdtcheminots.org

## C2MMUNIQUÉ DE PRESSE

SAINT-DENIS | LE 17 AVRIL 2018

## FILIALISATION DU FRET: UN DÉMANTÈLEMENT INACCEPTABLE POUR LA CFDT CHEMINOTS

Dans un contexte de tension sociale accrue autour de la réforme du ferroviaire en cours, le Premier ministre, lors d'une visite sur le site de Bonneuil, a demandé à la ministre des Transports Élisabeth Borne de finaliser les décisions du gouvernement sur le sujet du fret ferroviaire.

a principale mesure annoncée par Édouard Philippe consiste en une recapitalisation du fret ferroviaire pour le soulager de sa dette qui génère annuellement des frais financiers de 180 M€. Si cette annonce peut sembler être une bonne nouvelle pour le fret ferroviaire et la transition énergétique, elle s'accompagne d'une mesure de filialisation de l'activité fret, ce qui est inacceptable pour la CFDT Cheminots.

Cette annonce fait suite à plusieurs articles de presse parus ces dernières semaines évoquant de manière constante cette hypothèse, alors que la direction de l'entreprise l'avait constamment infirmée aux organisations syndicales. Drôle de façon de concevoir le dialogue social à la SNCF!

Pour la CFDT Cheminots, dans un contexte de réforme du ferroviaire imposée par le gouvernement et combattue par les cheminots, l'exemple du fret est la preuve que l'ouverture à la concurrence n'est pas synonyme de développement du ferroviaire.

Depuis l'ouverture à la concurrence (ouverture du transport intérieur de fret le 1er mars 2006), cette activité a subi de plein fouet la concurrence intermo-

dale, alors même que les mesures de rééquilibrage annoncées par l'État n'ont jamais été prises pour corriger le désavantage compétitif du fret ferroviaire par rapport à la route.

Sur Fret SNCF, il faut rappeler la force du redressement opéré depuis sept ans, d'abord sur la qualité de service qui n'a jamais atteint de tels niveaux depuis dix ans, mais aussi sur les 80 % du déficit d'exploitation qui ont été regagnés. Ces résultats sont à mettre à l'actif des cheminots du fret qui ont été soumis à des plans de performance et de productivité sans précédent. En remerciement de leurs efforts, ils apprennent par la presse qu'ils seront filialisés!

La CFDT rappelle qu'en l'absence de réelle volonté politique de transfert modal de la route vers le ferroviaire, qui passe par une fiscalité environnementale efficiente, par des investissements massifs sur le réseau pour améliorer la qualité des sillons et des voies de service, sur le matériel roulant et sur la digitalisation et l'innovation, le fret ferroviaire est voué à disparaître. Pour la CFDT, toute mesure de recapitalisation et de filialisation n'est qu'illusion et affichage politique.



C'EST POURQUOI LA CFDT INVITE L'ENSEMBLE DES CHEMINOTS À S'INSCRIRE MASSIVEMENT DANS LA SÉQUENCE DE GRÈVE DES 18 ET 19 AVRIL PROCHAINS.











